PARCS CANADA

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

ARCHITECTE



INGÉNIEUR STRUCTURE

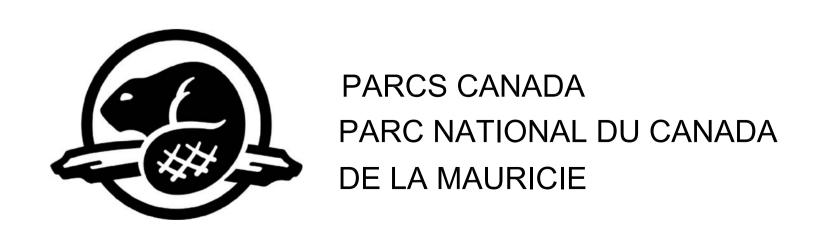


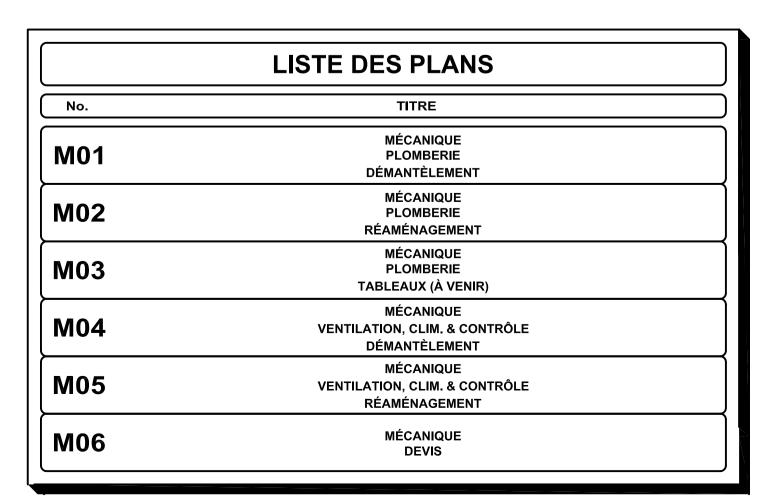
INGÉNIEUR MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE



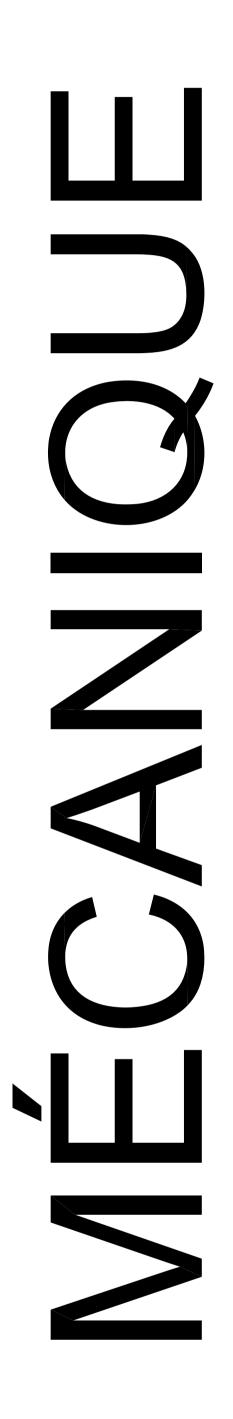
1850 - MÉCANIQUE

27 JUIN 2019 - POUR SOUMISSION





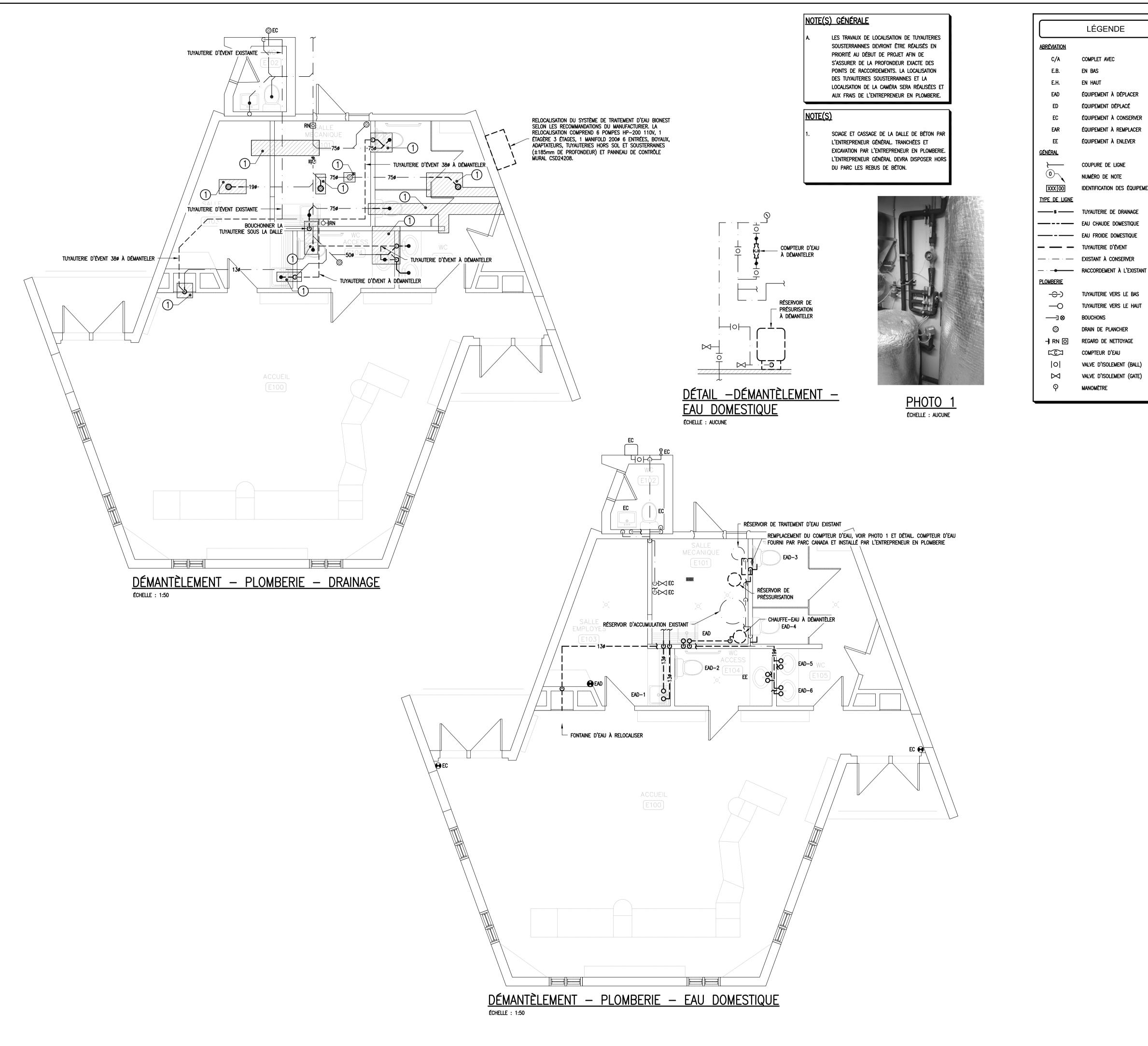




CELIII ST-MATHIELI POUR COORDINATION 2019-06-

1850

MO0



<u>ABRÉVIATION</u>

COMPLET AVEC

E.H. en haut

ÉQUIPEMENT À DÉPLACER

ÉQUIPEMENT DÉPLACÉ ÉQUIPEMENT À CONSERVER

ÉQUIPEMENT À REMPLACER ÉQUIPEMENT À ENLEVER

<u>général</u>

COUPURE DE LIGNE numéro de note XXX 00 IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

<u>TYPE DE LIGNE</u> TUYAUTERIE DE DRAINAGE EAU CHAUDE DOMESTIQUE

----- EAU FROIDE DOMESTIQUE — — TUYAUTERIE D'ÉVENT — · — · — EXISTANT À CONSERVER

<u>PLOMBERIE</u> TUYAUTERIE VERS LE BAS

> -0 TUYAUTERIE VERS LE HAUT BOUCHONS DRAIN DE PLANCHER

REGARD DE NETTOYAGE COMPTEUR D'EAU

> VALVE D'ISOLEMENT (BALL) VALVE D'ISOLEMENT (GATE)

MANOMÈTRE

LÉGENDE

AGENCE PARCS CANADA

UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE ET DE L'OUEST DU QUÉBEC 702, 5EME RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, (QUÉBEC) G9N 1E9

Parks Parcs Canada Canada

Canadä



INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:



ENERCOGC.COM

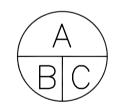
INGÉNIEUR STRUCTURE:







0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions revisions		date



A no. du détail B no.de la feuille—où détail C no. de la feuille—où détaillé

sheet no. - where detailed

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

MÉCANIQUE **PLOMBERIE** DÉMANTÈLEMENT

Conçu par	Designed by
P.L.B., tech. & YVES HAMEL	., ing. 2019-05-03 Date
Dessiné par	Drawn by
PIER-LUC BUREAU, tech.	2019-05-03
	Date
Approuvé par	Approved by
YVES HAMEL, ing.	2019-05-03
, 3	Date
Soumission	Gestionnaire de projet TPSGC
Tender	PWGSC Project Manager

No de projet Project number No de projet Project number P25568/38789 1850M01

> File name No feuille Sheet n No de plan ou dessin 1850M01 M01 / 07

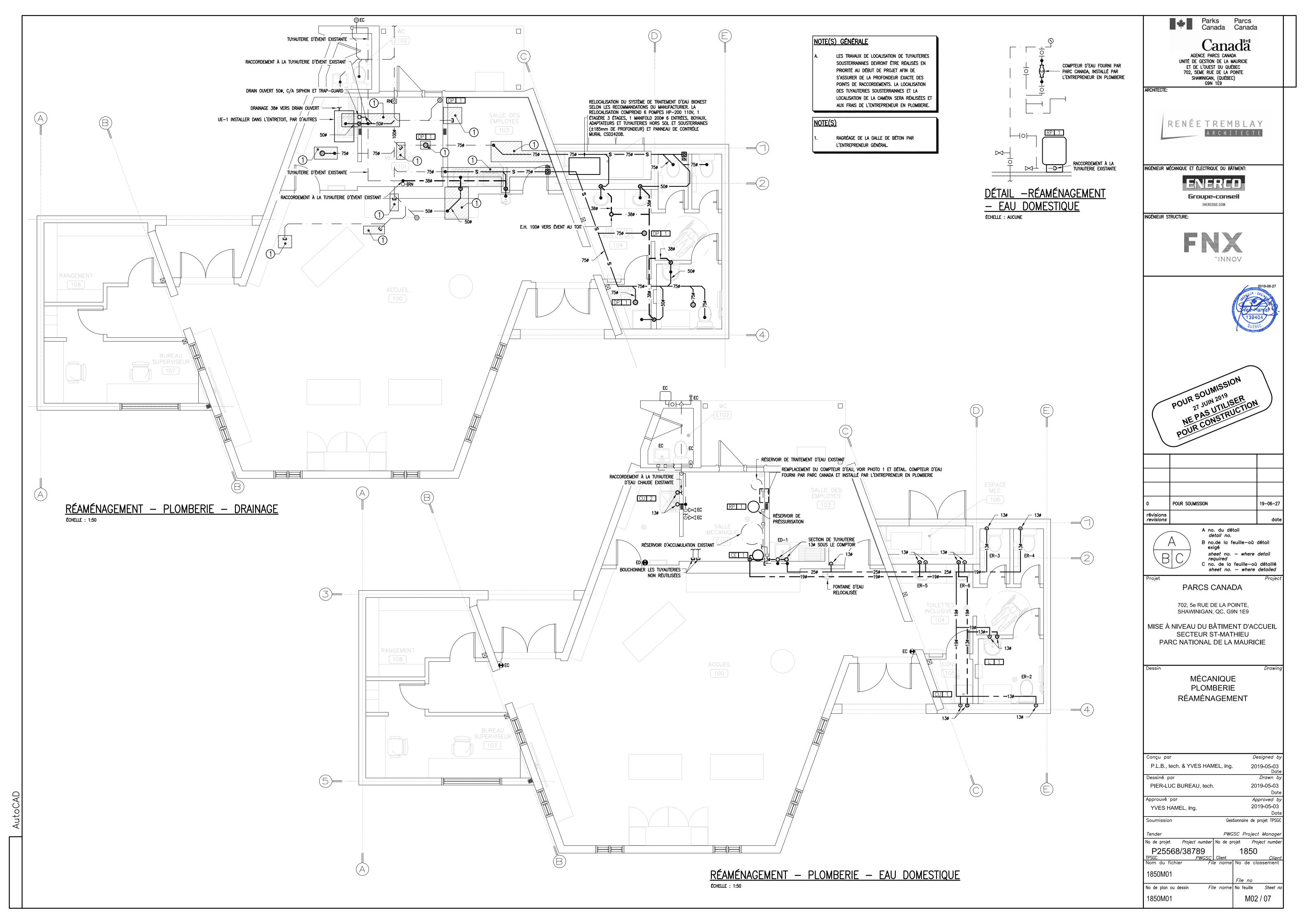


	TABLEAU DES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ACCESSOIRES												
IDENTIFICATION	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	CONSTRUCTION	INSTALLATION	DIMENSIONS (MM)	MODÈLE ROBINETTERIE	MODÈLE BONDE DE VIDANGE	MODÈLE DE SIPHON	NOTES			
ANTI-BÉLIER	ANTI-BÉLIER MÉCANIQUE	SIOUX CHIEF	SÉRIE HYDRA-RESTER	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	DIMENSION SELON LE NOMBRE D'APPREIL PROTÉGÉ.			
CE-1	CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE	GIANT	106SE0-3R5M	N/A	SUR TABLETTE	36Ø x 43	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC : BASSIN DE RÉTENTION. PUISSANCE 3000W ET TENSION 240V			
CU-1	CUVE À MOPE	ZURN	Z1996-24-BS-HH-MH- SDL-WG24	COMPOSITE HAUTE DENSITÉ	AU PLANCHER	600 x 600 x 250	ZURN Z843M1-XL	N/A	N/A	FOURNIR AVEC: ANTI-BÉLIER SUR LES TUYAUTERIES D'EAU DOMESTIQUE.			
CU-2	CUVE À MOPE SUR PATTES	ZURN	MS2620-F	COMPOSITE HAUTE DENSITÉ	SUR PATTES	569 x 660 x 864	Z812J1-XL-4F	N/A	Z8702-9BD	FOURNIR AVEC: ANTI-BÉLIER SUR LES TUYAUTERIES D'EAU DOMESTIQUE.			
DP-1	DRAIN DE PLANCHER	ZURN	ZN211-B5	FONTE	AU PLANCHER	N/A	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC: DISPOSITIF TRAP-GUARD.			
L-1	LAVABO	MANSFIELD	PAMLICO SHROUD 2040-8	PORCELAINE	MURALE	540 x 560	Z6913XL-ACA-JS-CP8	3600WCQ-BCP	Z8700-8-PC-BD	FOURNIR AVEC: ANTI-BÉLIER SUR LES TUYAUTERIES D'EAU DOMESTIQUE, BÂTI- PORTEUR Z1231 ET ENSEMBLE PROTECTEURS ISOLANTS THERMIQUE Z8946-3			
RP-1	RÉSERVOIR DE PRESSURISATION	GOULDS PUMPS	V140	N/A	AU PLANCHER	558Ø x 925	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC BASE D'EXTENSION AWT1 ET COUVERTURE AW39			
RN	REGARD DE NETTOYAGE	ZURN	ZN-1602-SP	N/A	AU PLANCHER	N/A	N/A	N/A	N/A	DIMENSION SELON LE DIAMÈTRE DE LA TUYAUTERIE			

AutoCAD



Parks Parcs
Canada Canada

AGENCE PARCS CANADA
UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUÉBEC)
G9N 1E9



INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:



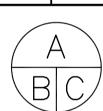
INGÉNIEUR STRUCTURE:







0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions revisions		date



A no. du détail detail no. B no.de la feuille—où détail exigé sheet no. — where detail required C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Dessin

1850M01

1850M01

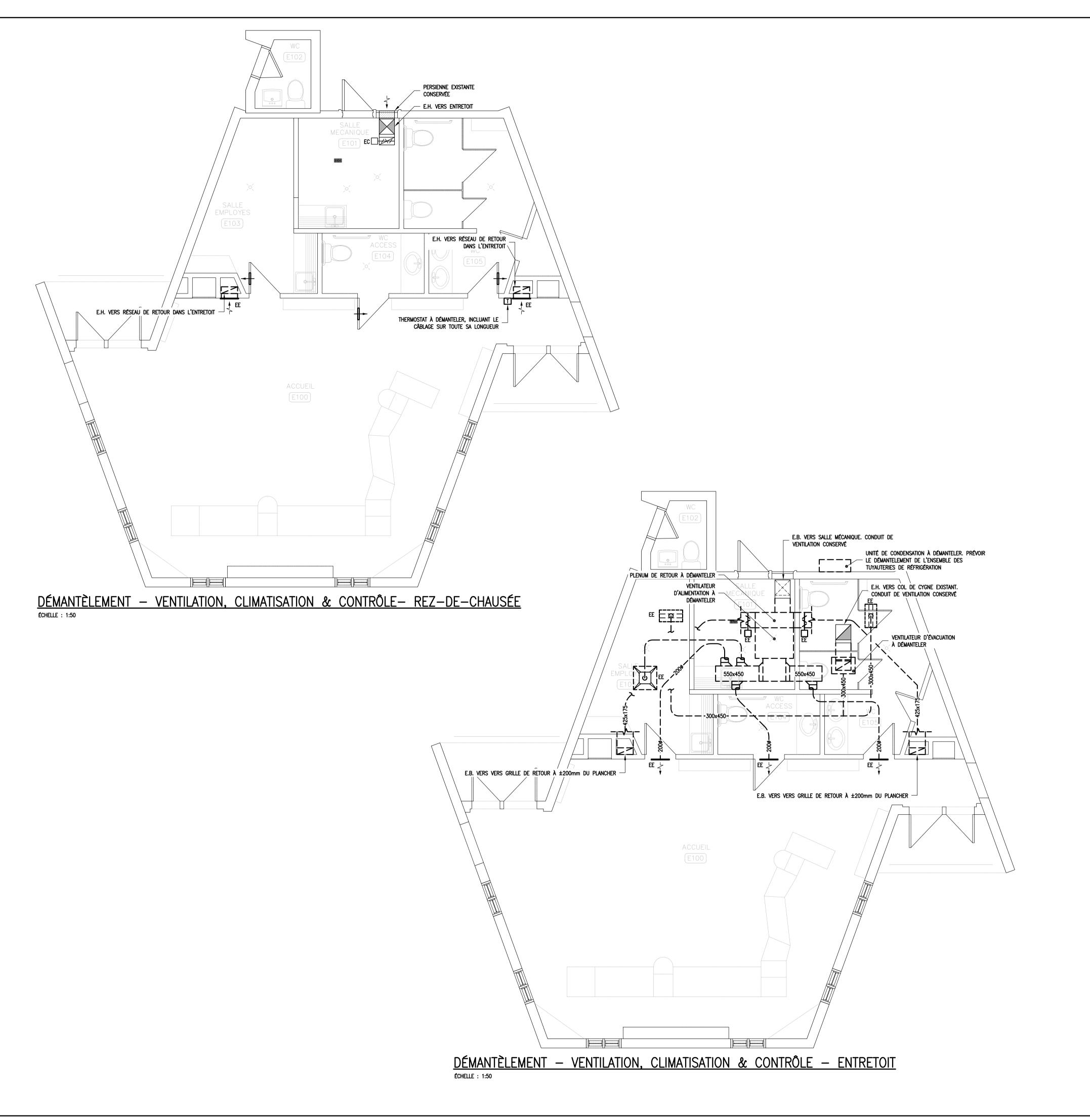
No de plan ou dessin

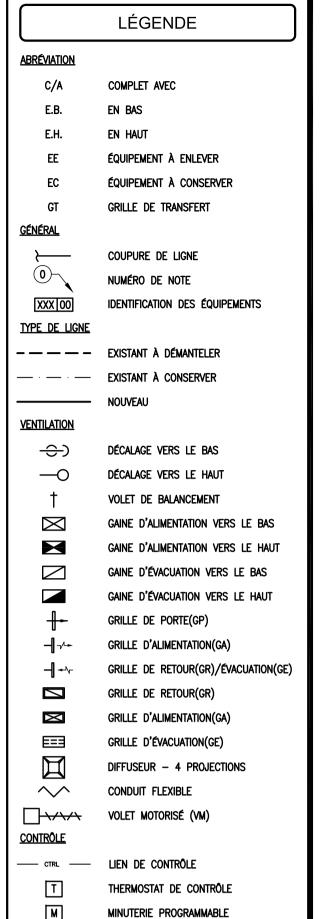
MÉCANIQUE PLOMBERIE TABLEAUX

Conçu par	Designed by
P.L.B., tech. & YVES HA	MEL, ing. 2019-05-03 Date
Dessiné par	Drawn by
PIER-LUC BUREAU, tech	n. 2019-05-03
	Date
Approuvé par	Approved by
YVES HAMEL, ing.	2019-05-03
	Date
Soumission	Gestionnaire de projet TPSGC
Tender	PWGSC Project Manager
No de projet Project number	r No de projet <i>Project numbe</i>
P25568/38789	1850
TPSGC PWGSC	
Nom du fichier F	<i>īle name</i> No de classement

File name No feuille Sheet no

M03 / 07

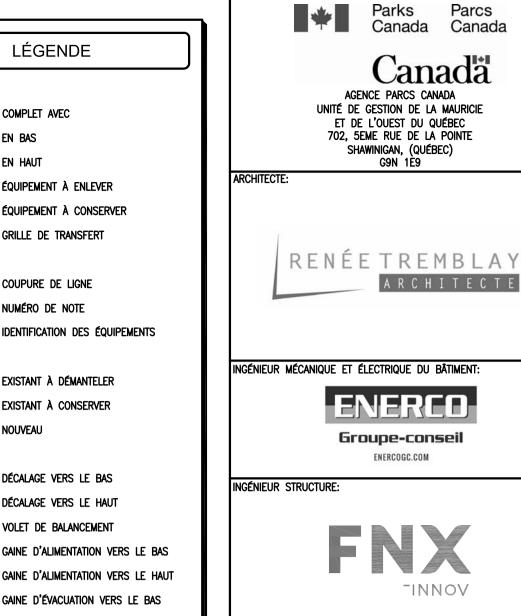


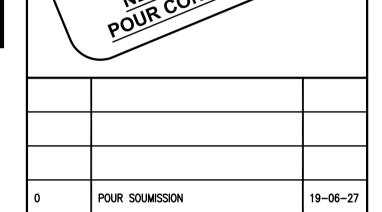


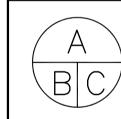
THERMOSTAT DE REFROIDISSEMENT

THERMOSTAT DE CHAUFFAGE

RELAIS TRIAC







A no. du détail
detail no.

B no.de la feuille—où détail
exigé
sheet no. — where detail
required
C no. de la feuille—où détaillé
sheet no. — where detailed

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

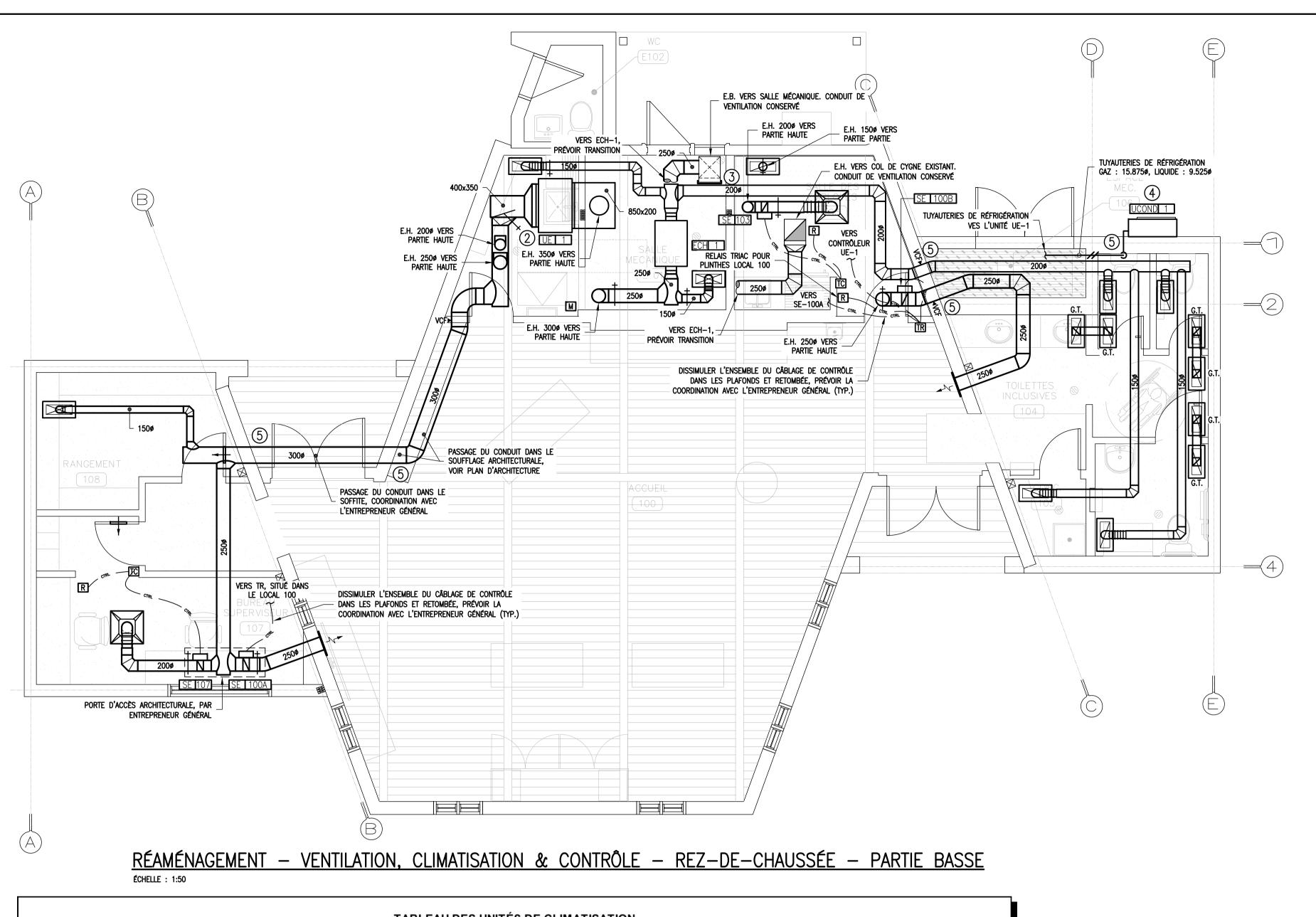
Dessin

Conçu par

MÉCANIQUE VENTILATION, CLIM. & CONTRÔLE DÉMANTÈLEMENT

P.L.B., tech. & YVES HAMEL, ing. 2019-05-03
Date
essiné par Drawn b
PIER-LUC BUREAU, tech. 2019-05-03
Date
prouvé par Approved b
YVES HAMEL, ing. 2019-05-03
Date
pumission Gestionnaire de projet TPSG
DW000 D : : : :
de projet Project number No de projet Project number
de projet Project number No de projet Project number P25568/38789 1850
de projet Project number No de projet Project number P25568/38789 1850 SGC PWGSC Client Clien
de projet Project number No de projet Project number P25568/38789 1850 SGC PWGSC Client Client Client mame No de classement
de projet Project number No de projet Project number P25568/38789 1850 SGC PWGSC Client Clien
de projet Project number No de projet Project number P25568/38789 1850 SGC PWGSC Client Client Client Security No de classement R50M02
de projet Project number No de projet Project number P25568/38789 1850 SGC PWGSC Client Client Client om du fichier File name No de classement File no

Designed by



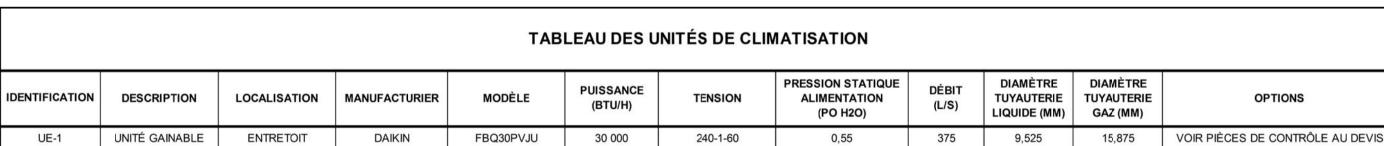


	TABLEAU DES UNITÉS DE VENTILATION									
IDENTIFICATION MANUFACTURIER MODÈLE		DÉBIT ALIMENTATION (L/S)	DÉBIT ÉVACUATION (L/S)	TENSION	PRESSION STATIQUE ALIMENTATION (PO H₂O)	PRESSION STATIQUE ÉVACUATION (PO H₂O)				
ECH-1	RENEWAIRE	EV300	118	118	120-1-60	0,35	0,45			

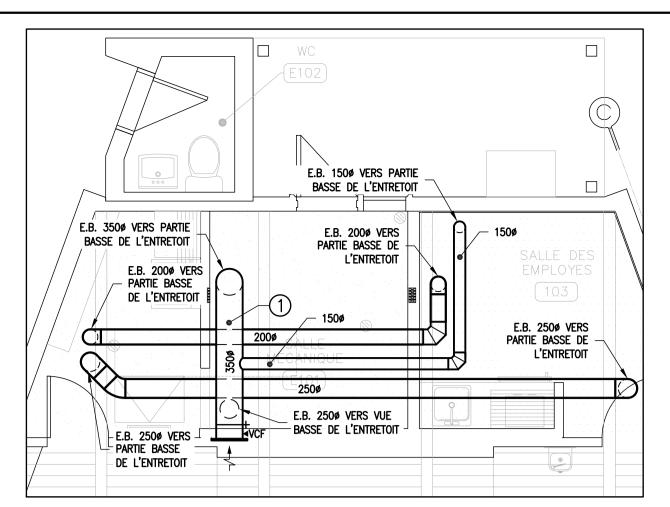
TABLEAU DES SERPENTINS ÉLECTRIQUE												
IDENTIFICATION	LOCAL	MANUFACTURIER	MODÈLE	PUISSANCE (kW)	TENSION	TYPE	DIMENSIONS (MM)	CONTRÔLE				
SE-100A	100	THERMOLEC	RFC	1,75	240-1-60	À BRIDES	250Ø	CA-CN-TO-P6-B1-A1-X1-MS				
SE-100B	100	THERMOLEC	RFC	1,75	240-1-60	À BRIDES	250Ø	CA-CN-TO-P6-B1-A1-X1-MS				
SE-103	103	THERMOLEC	RFC	0,5	240-1-60	À BRIDES	200Ø	CA-CN-TO-P6-B1-A1-X1-MS				
SE-107	107	THERMOLEC	RFC	0,75	240-1-60	À BRIDES	200Ø	CA-CN-TO-P6-B1-A1-X1-MS				

TABLEAU DES GRILLES DE RETOUR, D'ÉVACUATION ET DE TRANSFERT										
LOCAL IDENTIFICATION QTÉE MAN		MANUFACTURIER	MODÈLE	DIMENSIONS (MM)	TYPE BORDURE	DÉBIT (L/S)				
100	GR-1	1	TITUS	350FL	600x300	1	215			
E101	GR-1	1	TITUS	350FL	200x200	1	24			
103	GR-1	1	TITUS	350FL	200x200	1	42			
104	GR-1	3	TITUS	350FL	200x200	1	24			
104	GT-1	6	TITUS	350FL	200x200	1	24			
105	GR-1	1	TITUS	350FL	200x200	1	24			

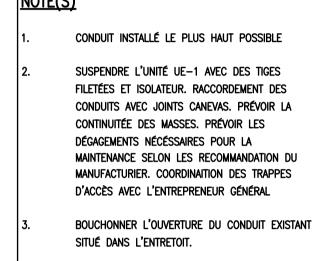
	TABLEAU DES UNITÉS DE CONDENSATION										
SYSTÈME	MANUFACTURIER	MODÈLE	PUISSANCE (BTU/H)	TENSION	DIAMÈTRE TUYAUTERIE LIQUIDE (MM)	DIAMÈTRE TUYAUTERIE GAZ (MM)					
UCOND-1	DAIKIN	RZR30TAVJU	30 000	240-1-60	9,525	15,875					

TABLEAU DES GRILLES DE PORTES									
LOCAL	IDENTIFICATION	QTÉE	MANUFACTURIER	MODÈLE	DIMENSIONS (MM)				
107	GP-1	1	TITUS	CT-700L	300x300				
108	GP-1	1	TITUS	CT-700L	300x300				

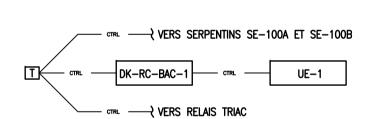
	TABLEAU DES GRILLES D'ALIMENTATION ET DES DIFFUSEURS											
LOCAL	IDENTIFICATION	QTÉE	MANUFACTURIER	MODÈLE	DIMENSIONS (MM)	TYPE BORDURE	DÉBIT (L/S)	OPTIONS				
100	GA-1	2	TITUS	300FL	300×250	1	116	N/A				
E101	GA-1	1	TITUS	300FL	200×200	1	24	N/A				
103	DIF-1	1	TITUS	OMNI	600×600	1	42	N/A				
107	DIF-1	1	TITUS	OMN	600×600	1	61	N/A				
108	GA-1	1	TITUS	300FL	150x150	1	14	VOLET DE BALANCEMENT AG-15				



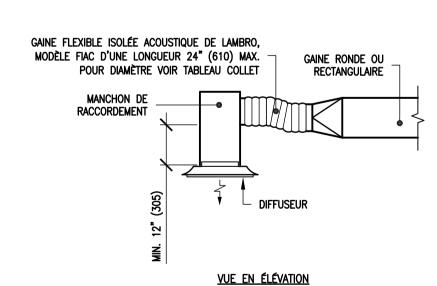
RÉAMÉNAGEMENT — VENTILATION — PARTIE HAUTE — INSTALALTION LE PLUS HAUT POSSIBLE ÉCHELLE : 1:50



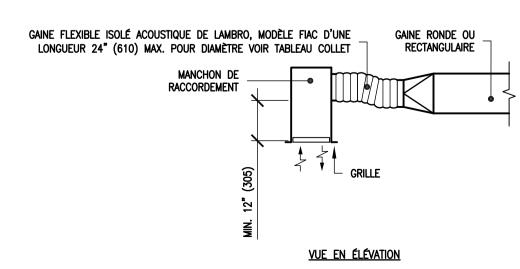
- UNITÉ DE CONDENSATION FIXÉE AU MUR AVEC SUPPORT EN ALUMINIUM, DESSOUS À 900mm DU SOL. ABRIS DE PROTECTION POUR L'UNITÉ, PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, VOIR PLAN D'ARCHITECTURE.
- PERCEMENT DU MUR DE PIERRES ET RAGRÉAGE, PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.



CONTRÔLE - RACCORDEMENT UE-1



<u>DÉTAIL DE RACCORDEMENT — DIFFUSEUR</u>



<u>DÉTAIL DE RACCORDEMENT — GRILLE D'ALIMENTATION,</u>

<u>RETOUR & D'ÉVACUATION (GA-1, GR-1 & GE-1)</u>

<u>ÉCHELLE : AUCUNE</u>

Parks Canada

Canada

AGENCE PARCS CANADA

UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE

ET DE L'OUEST DU QUÉBEC

702, 5EME RUE DE LA POINTE

SHAWINIGAN, (QUÉBEC)

G9N 1E9

ARCHITECTE:



INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:



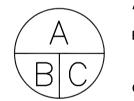
INGÉNIEUR STRUCTURE:







0 POUR SOUMISSION 19-06-27



A no. du détail
detail no.

B no.de la feuille—où détail
exigé
sheet no. — where detail
required
C no. de la feuille—où détaillé
sheet no. — where detailed

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Dessin Drawin

MÉCANIQUE

VENTILATION, CLIM. & CONTRÔLE

RÉAMÉNAGEMENT

Conçu par	Designed by
P.L.B., tech. & YVES HAMEL	, ing. 2019-05-03 Date
Dessiné par	Drawn by
PIER-LUC BUREAU, tech.	2019-05-03
	Date
Approuvé par	Approved by
YVES HAMEL, ing.	2019-05-03
	Date
Soumission	Gestionnaire de projet TPSGC
Tondor	DWCSC Project Manager

Tender

No de projet Project number

P25568/38789

TPSGC

PWGSC

Client

Nom du fichier

PWGSC Project Manage

No de projet

Project number

No de projet

Project number

Client

Client

Client

Nom du fichier

File name

No de classement

1850M02

No de plan ou dessin

File name

No feuille

Sheet n

M05 / 07

N AutoC

AVANT DE REMETTRE LEURS SOUMISSIONS, LES ENTREPRENEURS DEVRONT AVOIR VISITÉ LES LIEUX AFIN DE BIEN CONNAÎTRE TOUS LES ÉLÉMENTS QUI POURRAIENT NUIRE À LEURS TRAVAUX DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT. AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION PAR LE

AU MOYEN D'ÉLÉMENTS APPROPRIÉS, EMPÊCHER LA POUSSIÈRE, LA SALETÉ ET AUTRES MATIÈRES ÉTRANGÈRES DE PÉNÉTRER DANS LES OUVERTURES DES APPAREILS, DES MATÉRIELS ET DES SYSTÈMES.

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS, ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

LES PLANS INDIQUENT, DE FACON APPROXIMATIVE, L'EMPLACEMENT DES APPAREILS. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER EXACTEMENT CES EMPLACEMENTS AVANT DE FAIRE TOUTE INSTALLATION.

AUCUNE DIMENSION POUR LA LOCALISATION DES APPAREILS NE SERA PRISE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. LES DIMENSIONS COTÉES AURONT PRIORITÉ. IL EN SERA AINSI POUR LES DIMENSIONS DES APPAREILS.

MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS NEUFS

LES PRODUITS, LES MATÉRIAUX, LES APPAREILS ET LES PIÈCES UTILISÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE NEUFS, EN PARFAIT ÉTAT ET DE LA MEILLEURE QUALITÉ POUR LES FINS AUXQUELLES ILS SONT DESTINÉS.

PRODUITS ACCEPTABLES

CECI SIGNIFIE QUE L'ARTICLE INDIQUÉ ET IDENTIFIÉ PAR UN NUMÉRO DE CATALOGUE RESPECTE ENTIÈREMENT LES EXIGENCES DE RENDEMENT, DE QUALITÉ DU MATÉRIEL ET QUE LE PROPRIÉTAIRE L'ACCEPTE SANS RÉSERVE ET qu'un produit équivalent peut être proposé. Si un produit équivalent est proposé. Il devra avoir les MÊMES PERFORMANCES ET ÊTRE, AU MINIMUM, DE MÊME QUALITÉ QUE LE PRODUIT SPÉCIFIÉ AU DEVIS.

DESSIN D'ATELIER

DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET SELON UN ORDRE PRÉDÉTERMINÉ AFIN DE NE PAS RETARDER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE 1 COPIE ÉLECTRONIQUE DES DESSINS D'ATELIER DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À FOURNIR ET À INSTALLER, AU PROPRIÉTAIRE, AUX FINS DE VÉRIFICATION. UN RETARD À CET ÉGARD NE SAURAIT CONSTITUER UNE RAISON SUFFISANTE POUR OBTENIR UNE PROLONGATION DU DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET AUCUNE DEMANDE EN CE SENS NE SERA ACCEPTÉE.

NE PAS ENTREPRENDRE DE TRAVAUX POUR LESQUELS ON EXIGE LE DÉPÔT DE DOCUMENTS ET D'ÉCHANTILLONS AVANT QUE LA VÉRIFICATION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES SOUMISES SOIT COMPLÈTEMENT TERMINÉE.

APPLIQUER AU MOINS UNE COUCHE D'APPRÊT RÉSISTANT À LA CORROSION, AUX ÉTRIERS, SUPPORTS ET PIÈCES EN MÉTAL FERREUX QUI NE SONT PAS FABRIQUÉS EN USINE PAR DES MANUFACTURIERS. RETOUCHER LA PEINTURE DES PIÈCES OÙ LA PEINTURE SERA ENDOMMAGÉE.

DÉTAILS DE CONSTRUCTION

L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE ET VÉRIFIER, SUR LES LIEUX, LA DISPOSITION EXACTE DES ÉQUIPEMENTS QUI PEUVENT ÊTRE DÉPLACÉS DE 10 PI (3M), SI JUGÉ NÉCESSAIRE, SANS FRAIS ADDITIONNELS. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR LES LIEUX ET NON À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT D'INTERPRÉTATION DES PLANS ET DEVIS. EN CONSÉQUENCE L'ENTREPRENEUR DOIT DEMANDER TOUTES LES CLARIFICATIONS AVANT DE REMETTRE SA SOUMISSION. L'ENTREPRENEUR DOIT EXAMINER TOUT LES PLANS AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION DE SES ÉQUIPEMENTS ET S'ASSURER QU'IL PEUT LES INSTALLER À L'ENDROIT PRÉVU SUR LES PLANS ET CECI, SANS ENTRAVER L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DES AUTRES ENTREPRENEURS. LE TRAVAIL DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRENEURS DOIT FORMER UN TOUT C COMME S'IL AVAIT ÉTÉ EXÉCUTÉ PAR UN SEUL. L'ENTREPRENEUR EST CONJOINTEMENT RESPONSABLE AVEC LES AUTRES ENTREPRENEURS DE LA PARTIE DE TRAVAIL LE CONCERNANT, MAIS FAITE EN RELATION AVEC D'AUTRES ENTREPRENEURS.

L'ENTREPRENEUR DOIT GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES OUVRAGES ET APPAREILS. IL DOIT REMPLACER IMMÉDIATEMENT, À SES FRAIS, TOUTE PARTIE DE L'INSTALLATION QUI EST TROUVÉE DÉFECTUEUSE AU COURS DES DOUZE (12) MOIS QUI SUIVENT L'ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX. LA GARANTIE INCLUE TOUS LES MATÉRIAUX ET LA MAIN D'ŒUVRE REQUISE POUR REMETTRE LES ÉQUIPEMENTS DÉFECTUEUX EN ÉTAT DE MARCHE.

LES EXIGENCES ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS S'AJOUTENT À CELLES DES ESSAIS PRESCRITS.

DONNER UN AVIS ÉCRIT DE 24 HEURES AVANT LA DATE DES ESSAIS.

NE PAS CALORIFUGER OU DISSIMULER L'OUVRAGE AVANT QU'IL AIT ÉTÉ SOUMIS À L'ESSAI ET APPROUVÉ. SUIVRE LE CALENDRIER DES TRAVAUX ET PRENDRE LES DISPOSITIONS VOULUES EN VUE DE L'ESSAI.

EFFECTUER LES ESSAIS EN PRÉSENCE DU PROPRIÉTAIRE. SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, METTRE LE RÉSEAU SOUS PRESSION ET S'ASSURER QU'IL NE SE PRODUIT PAS DE FUITE CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS DES CODES.

FAIRE L'ESSAI DES TUYAUTERIES ET DES SYSTÈMES CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES CODES.

PROTECTION PARASISMIQUE DES ÉLÉMENTS ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES

L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ RÉALISANT LES TRAVAUX DE VENTILATION À LA RESPONSABILITÉ DE LA PROTECTION PARASISMIQUE DE SON INSTALLATION. PAR CONSÉQUENT, POUR LA RÉALISATION DE LA CONCEPTION DES SYSTÈMES DE PROTECTION PARASISMIQUE ET L'ACCEPTATION DES TRAVAUX DE PROTECTION PARASISMIQUE REQUIS POUR LE PROJET, L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION DEVRA ENGAGER, À SES PROPRES FRAIS. UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE PROTECTION PARASISMIQUE DES INSTALLATIONS ÉLECTROMÉCANIQUES. L'INGÉNIEUR ENGAGÉ DEVRA ÊTRE MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC. À LA FIN DES TRAVAUX ET AVANT QUE L'ACCEPTATION PROVISOIRE PUISSE ÊTRE ÉMISE, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR À L'INGÉNIEUR CONSEIL UNE ATTESTATION INDIQUANT QUE LES TRAVAUX DE PROTECTION PARASISMIQUE ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT EN VIGUEUR.

DOCUMENTS À REMETTRE À LA FIN DES TRAVAUX :

À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE LES DOCUMENTS SUIVANTS : EN FORMAT ÉLECTRONIQUE

- LES PLANS TELS QUE CONSTRUIT. AVEC TOUTES LES MODIFICATIONS EFFECTUÉES EN COURS DE CHANTIER, CES MODIFICATIONS DEVRONT ÊTRE IDENTIFIÉES EN ROUGE;
- UNE LETTRE DE GARANTIE COUVRANT L'ENSEMBLE DES TRAVAUX INCLUANT LES MATÉRIAUX ET LA MAIN-D'OEUVRE POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS;
- LES MANUELS D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS (3 COPIES, 1 VERSION ÉLECTRONIQUE):
- FOURNIR LA FORMATION ET LA DOCUMENTATION REQUISES AU PROPRIÉTAIRE POUR L'OPÉRATION ET L'ENTRETIENT DES SYSTÈMES. - ATTESTATION DE CONFORMITÉ POUR LES INSTALLATIONS DE PROTECTION PARASISMIQUE;

SUPPORT DE TUYAUTERIE

TUYAU EN CUIVRE: TEL QUE "GRINNELL", FIG. CT-65 TUYAUTERIE EN ACIER: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 300 PROTECTEUR D'ISOLANT: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 167 SUPPORT DE COLONNES: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 261 GUIDES: TEL QUE "GRINNELL". FIG. 256

SAUF DANS LES CAS SUIVANTS, CONSULTER LE TABLEAU CI-DESSOUS QUANT AU DIAMÈTRE DES TIGES ET À L'ESPACEMENT DES SUPPORTS. SUPPORTER LA TUYAUTERIE SANITAIRE CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE DU CANADA 2010 AVEC LES MODIFICATIONS APPLICABLES POUR LE QUÉBEC.

GROSSEUR DU TUYAU DIAMÈTRE ESPACEMENT MAXIMAL 1/2"ø @ 1 1/4"ø : 3/8"ø 7'-0" 6'-0" 4'-0" (13 MM @ 32 MM) (9 MM) (2.1 M 1.8 M 1.2 M) 1 1/2"ø: 9'-0" 8'-0" 4'-0" (2,7 M 2,4 M 1,2 M) 10'-0" 9'-0" 4'-0" 2"ø: 3/8**"**ø (3,0 M 2,7 M 1,2 M) 12'-0" 10'-0" 4'-0" 2 1/2"ø @ 3 1/2"ø : 3/8"ø (63 MM @ 88 MM) (9 MM) (3,6 M 3,0 M 1,2 M) 4"ø @ 5"ø : 5/8**"**ø 12**'**–0" - 4'-0" – 1,2 M) (3,6 M - 1,2 M)8"ø: 7/8"ø 12'-0" - 4'-0" (200 MM) (3,6 M - 1,2 m)

MESURES DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALES

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL DE PRODUIT PÉTROLIER

L'ENTREPRENEUR INFORME IMMÉDIATEMENT LE SURVEILLANT DE CHANTIER ET LES AUTORITÉS DU PARC DE TOUT ACCIDENT POUVANT PERTURBER L'ENVIRONNEMENT.

COMME IL EST STIPULÉ À L'ARTICLE 10.4.2 DU CCDG (À VÉRIFIER EN FONCTION DU CCDG EN VIGUEUR), L'ENTREPRENEUR DISPOSE EN PERMANENCE SUR LE CHANTIER D'UNE OU DE PLUSIEURS TROUSSES D'URGENCE DE récupération de produit pétrolier pour chacun des sites de travail. Les trousses doivent COMPRENDRE SUFFISAMMENT DE ROULEAU ABSORBANT, LITIÈRES ABSORBANTES ET RÉCIPIENTS POUR PERMETTRE DE CONFINER LES PRODUITS PÉTROLIERS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE DE LA MACHINERIE EN CAUSE, EN AMÉNAGEANT UNE ESTACADE FLOTTANTE.

LES TROUSSES DOIVENT ÊTRE DISPONIBLES À PROXIMITÉ DE LA MACHINERIE, ET DOIVENT ÊTRE FACILEMENT ACCESSIBLES EN TOUT TEMPS POUR UNE INTERVENTION RAPIDE. TOUT DÉVERSEMENT SUR LE CHANTIER DOIT ÊTRE DÉCLARÉ. LE SOL CONTAMINÉ DOIT ÊTRE QUANTIFIÉ ET RÉCUPÉRÉ. LA PREUVE DE SON TRANSPORT DANS UN SITE AUTORISÉ DOIT ÊTRE REMISE AU SURVEILLANT.

TOUT RÉSERVOIR, CONTENANT D'ESSENCE OU D'HUILE ET TOUT ENGIN STATIONNAIRE (POMPE, GÉNÉRATRICE, ETC.) FONCTIONNANT À L'ESSENCE OU AU DIESEL, ET SITUÉ À MOINS DE SOIXANTE (60) MÈTRES DU MILIEU HYDRIQUE, DOIT ÊTRE INSTALLÉ DANS UN BAC RÉCUPÉRATEUR DES FUITES DONT LA CAPACITÉ ÉQUIVAUT À 150% DU VOLUME DU RÉSERVOIR.

ENTRETIEN ET CIRCULATION DE LA MACHINERIE

ENTRETIEN DE LA MACHINERIE

L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LA MACHINERIE, L'OUTILLAGE ET LES ÉQUIPEMENTS QUI SERONT UTILISÉS À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, SONT SÉCURITAIRES, PROPRES ET EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT AFIN DE PRÉVENIR LES FUITES D'HYDROCARBURE OU AUTRE LUBRIFIANT. LE REPRÉSENTANT DE PARCS CANADA SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER L'ACCÈS OU D'EXPULSER DU CHANTIER LA MACHINERIE, L'OUTILLAGE ET L'ÉQUIPEMENT QUI NE RÉPONDENT PAS À CES EXIGENCES. LES ÉQUIPEMENTS VISIBLEMENT MAL ENTRETENUS ET PRÉSENTANT DES ÉVIDENCES DE FUITES OU DES RISQUES DE FUITES SERONT RETOURNÉS DU CHANTIER AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR OU DU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT, ET CE, SANS FRAIS POUR LE CLIENT.

L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DE LA MACHINERIE AINSI QUE SON RAVITAILLEMENT EN CARBURANT ET EN LUBRIFIANT DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS À UNE DISTANCE D'AU MOINS SOIXANTE (60) MÈTRES D'UN MILIEU HYDRIQUE. CETTE DISTANCE REMPLACE CELLE DE QUINZE (15) MÈTRES STIPULÉE À L'ARTICLE 10.4.3.1 DU CCDG (À VÉRIFIER EN FONCTION DU CCDG EN VIGUEUR). POUR LES FINS D'INTERPRÉTATION DES EXIGENCES DU PRÉSENT DOCUMENT, LES MILIEUX HYDRIQUES (HUMIDES) SONT ÉGALEMENT CONSIDÉRÉS COMME DES COURS D'EAU.

CIRCULATION SUR LE CHANTIER

L'ENTREPRENEUR ÉVITE D'UTILISER DE LA MACHINERIE LOURDE DANS LES ZONES SENSIBLES À L'ÉROSION DE SURFACE ET AU GLISSEMENT DE TERRAIN. À CET EFFET, IL PORTE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX RIVES DES COURS D'EAU, MILIEUX HYDRIQUES ET LACS. IL EST INTERDIT DE CIRCULER AVEC DE LA MACHINERIE LOURDE DANS LE LITTORAL DES COURS D'EAU, LACS ET MILIEUX HUMIDES. LE SOIR ET LA FIN DE SEMAINE, REMISER LA MACHINERIE LOURDE À PLUS DE VINGT (60) MÈTRES DU COURS D'EAU.

CIRCULATION HORS EMPRISE

POUR TOUTE SORTIE D'EMPRISE, (CHEMIN D'ACCÈS TEMPORAIRE, AIRE DE REBUT, AIRE DE MANUTENTION TEMPORAIRE), L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER ET OBTENIR L'AUTORISATION DU SURVEILLANT AVANT D'UTILISER UN SITE. L'APPROBATION DU SURVEILLANT DE CHANTIER NE DÉGAGE PAS L'ENTREPRENEUR DE SES RESPONSABILITÉS LÉGALES, TEL QUE STIPULÉ AUX ARTICLES 6.5 ET 6.9 DU CCDG (À VÉRIFIER EN FONCTION DU CCDG EN VIGUEUR).

ÉLIMINATION DE REBUT

À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DU PARC, LE DÉVERSEMENT DE REBUT OU DE DÉCHET PROVENANT DU CHANTIER EST INTERDIT. DE PLUS, LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE ÉVACUÉS DANS UN SITE RECONNU.

EXCAVATION

L'ENTREPRENEUR DEVRA ENLEVER LA COUCHE SUPÉRIEURE DU SOL ET L'ENTREPOSER POUR RÉUTILISATION. L'INTRODUCTION DE NOUVELLE TERRE VÉGÉTALE DE L'EXTÉRIEUR DU PARC N'EST PAS PERMIS DE MÊME QUE L'ENSEMENCEMENT OU LE GAZONNEMENT. LE SITE D'ENTREPOSAGE SERA SITUÉ À PROXIMITÉ DU CHANTIER (À DÉTERMINER SUR PLACE). L'ENTREPRENEUR DEVRA COUVRIR, AVEC UNE TOILE DE PROTECTION, LA ZONE D'ENTREPOSAGE AVANT D'EFFECTUER L'ENTREPOSAGE DU MATÉRIEL ET INSTALLER DES BARRIÈRES DE SÉDIMENTS AFIN D'ÉVITER QUE LE MATÉRIEL NE SE RETROUVE DANS L'ENVIRONNEMENT. ADVENANT LE CAS OÙ IL Y AURAIT UN SURPLUS DE TERRE VÉGÉTALE, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR LE TRANSPORT DU MATÉRIEL JUSQU'AU CENTRE OPÉRATIONNEL SITUÉ AU 50, CHEMIN DU LAC-GOULET À ST-MATHIEU-DU-PARC. TOUT AUTRE MATÉRIEL DE DÉBLAI DEVRA ÊTRE ÉVACUÉ HORS DU PARC AU FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.

CALORIFUGES

TOUS LES TRAVAUX DE CALORIFUGEAGE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

CALORIFUGES POUR TUYAUTERIE

CALORIFUGE ÉLASTOMÈRE À ENVELOPPE, TEL QUE ARMSTRONG AP ARMAFLEX. INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME INFÉRIEURE À 25 ET INDICE DE PROPAGATION DE FUMÉE INFÉRIEUR À 50. ÉPAISSEUR DE 1/2 POUCE.

INSTALLER LE CALORIFUGE DE TYPE P-1 SUR LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION D'EAU DOMESTIQUE FROIDE ET

CALORIFUGE DU TYPE P-2 (FOURNITURE ET INSTALLATION PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION) CALORIFUGE ÉLASTOMÈRE À ENVELOPPE. INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME INFÉRIEUR À 25 ET INDICE DE PROPAGATION DE FUMÉE INFÉRIEURE À 50. ÉPAISSEUR 1 PO (25MM).

TEL QU'AP ARMAFLEX D'ARMACELL.

INSTALLER LE CALORIFUGE DE TYPE P-2 SUR LA NOUVELLE TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRATION (LIQUIDE ET GAZ) POUR L'UNITÉ DE CLIMATISATION.

CALORIFUGES POUR CONDUIT D'AIR

CALORIFUGE D-1:

REVÊTEMENT ISOLANT FLEXIBLE HUMIDIFUGE, TEL QUE FIBERGLASS POUR CONDUIT À GARNITURE RFFRK, DENSITÉ 1.5 LBS/PI³, ÉPAISSEUR DE 1 1/2 POUCES.

SYSTÈME UE-1 :

SUR L'ENSEMBLE DES GAINES DE VENTILATION (ALIMENTATION ET ÉVACUATION).

SYSTÈME ECH-1 :

SUR LES GAINES D'ÉVACUATION D'AIR, ET CE, SUR TOUTE LA LONGUEUR EN AMONT ET EN AVAL DE L'ÉCHANGEUR;

SUR LES GAINES DE DISTRIBUTION D'AIR. ET CE. SUR TOUTE LA LONGUEUR.

PLOMBERIE

TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

PORTÉE DES TRAVAUX

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUS LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE, DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENT, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFAUDAGES, TRANSPORT, ETC., NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDIQUÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUS, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS SI LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION.

RÉALISER TOUS LES TRAVAUX INDIQUÉS AUX PLANS ET DEVIS.

RÉALISER LES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT INDIQUÉS AUX PLANS ET DEVIS.

INSTALLER TOUS LES APPAREILS SELON LES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS.

RÉALISER TOUTES LES PERCÉES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES TRAVAUX, SAUF SI INDIQUÉ AUTREMENT AUX

PRÉVOIR TOUS LES DÉCALAGES REQUIS, INDIQUÉS OU NON, POUR L'INSTALLATION DES NOUVELLES TUYAUTERIES.

FAIRE LES ÉPREUVES D'ÉTANCHÉITÉ ET LES ESSAIS REQUIS.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES TUYAUTERIES D'EAU DOMESTIQUE, DE DRAINAGE SANITAIRE ET D'ÉVENT.

RELOCALISER LES EXTINCTEURS PORTATIFS.

CODES ET NORMES

TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE CANADA DERNIÈRE VERSION AINSI QU'AUX NORMES DE L'ACNOR. EN AUCUN CAS. LE STANDARD ÉTABLI PAR LES PLANS ET DEVIS NE DOIT ÊTRE RÉDUIT PAR UN CODE ET EN AUCUN CAS AUSSI LE STANDARD NE DOIT—IL ÊTRE INFÉRIEUR AUX CODES. L'ENTREPRENEUR DOIT SE PROCURER, À SES PROPRES FRAIS, TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS QUI LUI SONT NÉCESSAIRES AFIN D'EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX.

TUYAUTERIE DE DRAINAGE ET ÉVENTS : TUYAUTERIES ABS AVEC JOINTS COLLÉS.

TUYAUTERIE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

HORS SOL :TUYAUTERIE DE CUIVRE TYPE L AVEC JOINTS DE BRASAGE.

ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE PLOMBERIE : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS.

INSTALLER LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE EN PENTE, SELON LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE CANADA DERNIÈRE VERSION :

INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

VENTILATION / CLIMATISATION

TOUS LES TRAVAUX DE VENTILATION SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

PORTÉE DES TRAVAUX

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUS LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE, DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENT, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFAUDAGES, TRANSPORT, ETC., NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDIQUÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUS, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS SI LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION.

RÉALISER TOUS LES TRAVAUX INDIQUÉS AUX PLANS ET DEVIS.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES RÉSEAUX DE CONDUITS DE VENTILATION TEL QUE REPRÉSENTÉ AUX PLANS. INCLUANT TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES.

EFFECTUER TOUS LES PERCEMENTS REQUIS, SAUF SI INDIQUÉ AUTREMENT AUX PLANS;

INSTALLER LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SELON LES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS.

FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES DÉCALAGES REQUIS, INDIQUÉS OU NON, POUR UNE INSTALLATION COMPLÈTE DES NOUVEAUX RÉSEAUX DE VENTILATION.

FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES DISPOSITIFS DE BALANCEMENT REQUIS, INDIQUÉS OU NON, POUR PERMETTRE LE BALANCEMENT COMPLET DES NOUVEAUX RÉSEAUX DE VENTILATION.

FAIRE L'IDENTIFICATION DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SELON LE STANDARD DU PROPRIÉTAIRE.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LA MINUTERIE SPÉCIFIÉE AUX PLANS.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES PIÈCES ET ACCESSOIRES DE CONTRÔLE.

RÉALISER LES TRAVAUX DE CONTRÔLE. TOUT LE CÂBLAGE DE CONTRÔLE SERA MUNI D'UNE PROTECTION ARMÉE SOUPLE (CÂBLAGE BX).

FAIRE LES MISES EN SERVICES DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE VENTILATION ET CLIMATISATION.

CODES ET NORMES

TOUS LES TRAVAUX DE VENTILATION DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES DE L'ASHRAE ET DE LA SMACNA. EN AUCUN CAS, LE STANDARD ÉTABLI PAR LES PLANS ET DEVIS NE DOIT ÊTRE RÉDUIT PAR UN CODE ET EN AUCUN CAS AUSSI LE STANDARD NE DOIT-IL ÊTRE INFÉRIEUR AUX CODES.

ÉTANCHÉITÉ

CONDUITES RECTANGULAIRES

UN RUBAN DE TYPE « BUTYL » DE DURO DYNE SERA APPLIQUÉ SUR LE POURTOUR DE CHAQUE JOINT, ET AILLEURS SI NÉCESSAIRE POUR ASSURER UNE BONNE ÉTANCHÉITÉ.



Canada Canada

AGENCE PARCS CANADA UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE et de l'ouest du québec

702. 5EME RUE DE LA POINTE

SHAWINIGAN, (QUÉBEC)

ARCHITECTE:



INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:



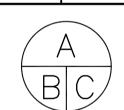
INGÉNIEUR STRUCTURE:







0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions		



revisions

Dessin

B no.de la feuille—où détail sheet no. — where detail required C no. de la feuille-où détaillé sheet no. - where detailed

A no. du détail

detail no.

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

> MÉCANIQUE DEVIS 1 DE 2

Designed b Conçu par P.L.B., tech. & YVES HAMEL, ing. 2019-05-03 Dessiné par Drawn b PIER-LUC BUREAU, tech. 2019-05-03 Approuvé par Approved b 2019-05-03 YVES HAMEL, ing. Soumission Gestionnaire de projet TPSG

PWGSC Project Manager No de projet Project number No de projet Project numbe

P25568/38789 *File name* No de classeme

1850M04

1850M04 File name No feuille Sheet n No de plan ou dessin

M06 / 07

DEVIS MÉCANIQUE 2 DE 2

CHAQUE COULISSE DE FERMETURE SERA RABATTUE AUX QUATRE COINS DE FAÇON À COUVRIR COMPLÈTEMENT LE RUBAN DE «BUTYL» JUSQU'À LA BASE DU JOINT EN « T ».

LA TÊTE DES JOINTS SERA CONSTRUITE POUR ASSURER UNE ÉTANCHÉITÉ PARFAITE DES CONDUITES APRÈS LA MISE

CONDUITES CIRCULAIRES

LES CONDUITES CIRCULAIRES SERONT ÉTANCHÉES À L'AIDE D'UN RUBAN ADHÉSIF CONÇU À CET EFFET. CE RUBAN SERA APPLIQUÉ À CHAQUE JOINT À L'EXTÉRIEUR SELON LES INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER.

UNE ATTENTION SPÉCIALE SERA APPORTÉE AUX OUVERTURES AUTOUR DES SYSTÈMES, TUYAUX ET AUTRE APPAREIL, TOUS LES PLÉNUMS ET CAISSONS D'UNITÉ DOIVENT ÊTRE ÉTANCHES ET CECI EST LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

<u>PRODUITS</u>

CONDUITS D'AIR MÉTALLIQUE À BASSE PRESSION — JUSQU'À 2 PO H20

- CONDUITS D'AIR EN ACIER GALVANISÉ

- CONDUIT EN ACIER PLIABLE PERMETTANT DE FORMER DES AGRAFURES : SELON LA NORME ASTM A525M, AVEC

- ÉPAISSEUR, FABRICATION ET RENFORCEMENT : SELON L'ASHRAE ET LA SMACNA.

- JOINTS : CONFORMES À L'ASHRAE ET LA SMACNA OU JOINTS DE MARQUE DÉPOSÉE POUR CONDUITS D'AIR.

RACCORDS

FABRICATION: SELON LA SMACNA. JAUGE DE TÔLE ET TYPE DE JOINT DIMENSION LA PLUS GRANDE TÔLE MINIMUM DE JOINT 12 PO ET MOINS 26 DRIVE SLIP (13 MM ET MOINS) 13 À 24 PO T-JOINT (330 À 600 MM) 1 PO (25 MM) 25 À 40 PO 22 T-JOINT (625 À 1000 MM) 1 PO (25 MM)

SUPPORTS ET SUSPENSIONS

DIMENSION LA	DIMENSION	ESPACEMENT	DIAMMÈTRE
PLUS GRANDE	DES CORNIÈRES		DES TIGES
30 PO ET MOINS	1 x 1 x 1/8 PO	10 PI	1/4 PO
(750 MM ET MOINS)	(13 x 13 x 3 MM)	(3 M)	(6 MM)
31 À 42 PO	1 x 1 1/2 x1/8 PC	10 PI	1/4 PO
(775 À 1050 MM)	(13 x 38 x 3 MM)	(3 M)	(6 MM)

DÉFLECTEURS

LES COUDES DES CONDUITS DOIVENT ÊTRE DOTÉS D'AUBES DIRECTRICES CREUSES ET PROFILÉES, À PETIT RAYON DE COURBURE, LORSQUE LE RAYON DU COUDE EST INFÉRIEUR À 1 1/4 FOIS LA LARGEUR DU CONDUIT. LES COUDES AYANT UNE LARGEUR SUPÉRIEURE À 16 PO DOIVENT AVOIR DES AUBES DE DIRECTION DOUBLE.

UNITÉ DE CLIMATISATION : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS. UNITÉ DE CONDENSATION : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS. GRILLES ET DIFFUSEURS : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS. SERPENTINS ÉLECTRIQUES : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS. UNITÉ DE VENTILATION : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS. PORTE D'ACCÈS : TEL QUE NAILOR, MODÈLE 08SCL ET SÉRIE 0800.

EXECUTION

INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DES

<u>ÉQUILIBRAGE</u>

TOUS LES TRAVAUX D'ÉQUILIBRAGE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

Portée des travaux

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUS LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE, DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENT, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFAUDAGES, TRANSPORT, ETC., NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDIQUÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUS, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS SI LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION.

EFFECTUER LE BALANCEMENT AÉRAULIQUE COMPLET DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION, RETOUR ET D'ÉVACUATION D'AIR DES SYSTÈMES UE-1 ET ECH-1.

FOURNIR UN RAPPORT D'ÉQUILIBRAGE POUR LES RÉSEAUX DE VENTILATION.

<u>CONTRÔLE</u>

TOUS LES TRAVAUX DE CONTRÔLE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

PORTÉE DES TRAVAUX

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUS LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN D'OEUVRE, DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFAUDAGES, TRANSPORT, ETC. NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDIQUÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUS, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS S'Y LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION;

RÉALISER TOUS LES TRAVAUX INDIQUÉS AUX PLANS ET DEVIS;

RÉALISER LES TRAVAUX DE CÂBLAGE ET DE RACCORDEMENT 120V POUR LES BESOINS D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DES CONTRÔLEURS ET COMPOSANTES DE CONTRÔLE;

RÉALISER LES TRAVAUX DE CÂBLAGE ET DE RACCORDEMENT POUR LES UNITÉS DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION, THERMOSTATS, CONTRÔLEURS ET RELAIS;

FOURNIR ET INSTALLER LES ACTUATEURS DE VOLETS MOTORISÉ;

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER TOUS LES APPAREILS DE RÉGULATION NÉCESSAIRES POUR ASSURER UNE OPÉRATION COMPLÈTE DES SYSTÈMES AFIN DE RESPECTER LES SÉQUENCES DE CONTRÔLE DÉCRITES AU DEVIS ET LES SCHÉMAS DE CONTRÔLE AUX PLANS;

FOURNIR ET INSTALLER LES NOUVEAUX PANNEAUX DE CONTRÔLE;

FOURNIR UNE ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE DES UNITÉS DE CLIMATISATION ET DE L'ÉCHANGEUR D'AIR FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LE NOUVEAU CÂBLAGE DE CONTRÔLE. DANS LES ENDROITS APPARENTS,

EN PLACE DES COULISSES DE FERMETURE ET DU «BUTYL».

LA FILERIE DE CONTRÔLE SERA INSÉRÉE DANS DES CONDUITS RIGIDES DE TYPE EMT;

LE CÂBLAGE DE CONTRÔLE SERA DE TYPE BX;

FAIRE L'ÉTALONNAGE, LA VÉRIFICATION ET LA MISE AU POINT DE TOUS LES APPAREILS DE CONTRÔLE;

FAIRE L'IDENTIFICATION DES APPAREILS DE CONTRÔLE;

FOURNIR UNE FORMATION AU PROPRIÉTAIRE POUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉLÉMENTS DE CONTRÔLE.

MINUTERIE PROGRAMMABLE: MINUTERIE PROGRAMMABLE 7 JOURS, 24 H, TEL QUE INTERMATIC SÉRIE GMX;

THERMOSTAT DE CHAUFFAGE : TEL QUE PROLON PL-T1100;

<u>RELAIS TRIAC</u>: TEL QUE CRISTAL CONTROL SERIE CCT; THERMOSTAT DE CLIMATISATION: SCHNEIDER SER8350;

<u>CONTRÔLEUR ÉVAPORATEUR</u> : INTESISBOX DK-RC-BAC-1;

SÉQUENCES D'OPÉRATION UNITÉ DE VENTILATION ECH-1

L'UNITÉ EST MISE EN OPÉRATION VIA LA MINUTERIE PROGRAMMABLE.

UNITÉ DE CLIMATISATION UCOND-1 ET UE-1

L'UNITÉ DE CLIMATISATION FONCTIONNE VIA LA DEMANDE DE SON THERMOSTAT, POINT DE CONSIGNE 23°C

LE VENTILATEUR DE L'UNITÉ D'ÉVAPORATION OPÈRE À MOYENNE VITESSE;

LES SERPENTINS DE GAINES ET LES PLINTHES ÉLECTRIQUES CHAUFFENT SELON LA DEMANDE DU THERMOSTAT

LE POINT DE CONSIGNE DU THERMOSTAT DE CHAUFFAGE DOIT-ÊTRE AU MINIMUM 2°C PLUS BAS QUE LE POINT DE CONSIGNE DU THERMOSTAT DE L'UNITÉ.

EXECUTION

INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE ET EXÉCUTER LES RACCORDEMENTS DE CONTRÔLE DES ÉQUIPEMENTS DE CLIMATISATION CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.

SE RÉFÉRER AUX RECOMMANDATION DES FABRICANTS POUR LE CHOIX DE CÂBLAGE DE CONTRÔLE ET OU COMMUNICATION POUR LES RACCORDEMENTS DES UNITÉS DE CLIMATISATION.

Canada Canada

AGENCE PARCS CANADA UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE et de l'ouest du québec 702, 5EME RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, (QUÉBEC) G9N 1E9

ARCHITECTE:



INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:



ENERCOGC.COM

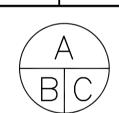
INGÉNIEUR STRUCTURE:







0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions <i>revisions</i>		date



A no. du détail detail no. B no.de la feuille—où détail sheet no. — where detail required C no. de la feuille—où détaillé sheet no. - where detailed

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Dessin

MÉCANIQUE DEVIS 2 DE 2

Conçu par	Designed by
P.L.B., tech. & YVES HAMEL,	ing. 2019-05-03 Date
Dessiné par	Drawn by
PIER-LUC BUREAU, tech.	2019-05-03
	Date
Approuvé par	Approved by
YVES HAMEL, ing.	2019-05-03
, ,	Date
Soumission	Gestionnaire de projet TPSGC

PWGSC Project Manager No de projet Project number No de projet Project numbe File name No de classemen

1850M04

File name No feuille Sheet n No de plan ou dessin 1850M04 M07 / 07